



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Partenariat franco-canadien pour le climat et l'environnement

CATÉGORIE DU SUJET :

Coopération environnementale

TYPE D'ACCORD OU D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Cadre de coopération

ÉTAT :

- Signé par le Canada le 16 avril 2018
- Renouvelé le 13 août 2021

**MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES
PARTENAIRES :**

Responsable : Environnement et Changement
climatique *Canada*

Partenaires : *Affaires mondiales* Canada,
Ressources naturelles Canada et Finances Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS :**Liens Web :**

[Texte du Partenariat franco-canadien pour le climat
et l'environnement](#)

[Le Canada et la France renouvellent leur
Partenariat sur le climat et l'environnement](#)

Personnes-ressources :

[Informathèque d'ECCE](#)

ÉDITION DU RECUEIL :

Fevrier 2022

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Le Partenariat franco-canadien pour le climat et l'environnement est un accord qui a été signé pour une durée de deux ans en 2018 entre les parties pour appuyer la lutte contre les changements climatiques par la promotion et la mise en application de l'Accord de Paris. Cette première édition du Partenariat a été un succès, et les parties ont convenu de le renouveler pour 2021-22. Dans le cadre du Partenariat renouvelé, les parties s'engagent à continuer et approfondir leur coopération en lien à plusieurs enjeux prioritaires, tels que promouvoir l'efficacité énergétique, tarifier les émissions de carbone, adresser les enjeux liés au genre et le climat, plaider pour l'élimination du charbon, collaborer sur le dossier de la finance verte, et promouvoir le développement de technologies vertes.

OBJECTIF

L'objectif de ce partenariat est de promouvoir et de soutenir la mise en application de l'Accord de Paris aux échelles nationale et internationale.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le Canada et la France s'engagent dans des actions de coopération pour 2021-22 qui incluent :

- Promouvoir l'adoption de cibles de carboneutralité ambitieuses à l'appui de l'accord de Paris.
- Plaider pour l'adoption d'un cadre ambitieux et opérationnel pour limiter la perte de biodiversité.
- Supporter l'organisation d'un atelier de renforcement des compétences pour négociatrices en changement climatique.
- Plaider pour l'élimination du charbon à l'échelle mondiale.
- Supporter les efforts pour adresser les déchets marins et la pollution plastique.
- Développer la coopération commerciale, industrielle, et les investissements dans le secteur des technologies propres.
- Promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments.
- Échanger des bonnes pratiques par rapport à la tarification du carbone.
- Échanger et collaborer sur des enjeux prioritaires dans le domaine de la finance verte.

RÉSULTATS ATTENDUS

Par l'entremise des actions de coopération listées ci-dessus, le Canada et la France comptent appuyer les actions nationales et internationales visant à atteindre les cibles de l'Accord de Paris.

PARTICIPATION DU CANADA

Ce partenariat est important pour le Canada parce qu'il appuie notre engagement envers l'Accord de Paris ainsi qu'à l'action climatique et environnementale. Le partenariat accroît également la coopération du Canada avec la France, un allié important en matière d'environnement et de changements climatiques.

Le Canada met en application cet accord en coopérant avec la France de façon bilatérale ainsi que dans le cadre de forums multilatéraux, s'engageant avec des homologues en France pour échanger de l'information et accroître le dialogue sur des domaines d'intérêt mutuel, afin d'atteindre des objectifs communs en matière de changements climatiques et d'environnement.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le Partenariat signé en 2018 a mené à la mise en œuvre de plusieurs initiatives conjointes avec succès, y compris un séminaire sur la tarification du carbone avec la France pour les intervenants européens et canadiens en mai 2019, une table ronde sur la finance durable en novembre 2019, et un appui à l'organisation de deux ateliers de formation pour des négociatrices en changement climatique de la région Subsaharienne, un à Dakar, Sénégal, en octobre 2018, et un deuxième à Kigali, Rwanda, en octobre 2019.

Dans le cadre du Partenariat renouvelé pour 2021-22, le Canada et la France ont déjà appuyé l'organisation d'un nouvel atelier pour négociatrices en octobre 2021. Comme dans le cadre des éditions précédentes, cet atelier visait à aider les participantes à acquérir les aptitudes, les compétences et les connaissances personnelles dont ils ont besoin pour des négociations internationales, la prise de décisions et l'élaboration de politiques sur les changements climatiques.

Le Canada et la France continuent la mise en œuvre des autres engagements du Partenariat renouvelé.